

Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 janvier 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 janvier 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

FINANCES– PARTICIPATIONS FINANCIERES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL, LES BUDGETS ANNEXES ET LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAU, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

FINANCES – PARTICIPATIONS FINANCIERES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL, LES BUDGETS ANNEXES ET LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Vu

- les délibérations du 23 janvier 2012 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2012 du Budget Principal, des Budgets Annexes et de la Régie des Déchets Ménagers;

Considérant

1 / L'activité des services Assainissement, Transports Urbains et Déchets Ménagers est retracée en Budgets Annexes ou en régie à autonomie financière.

Cependant, l'exercice de ces activités nécessite le concours de plusieurs services de la Communauté d'Agglomération de Niort relevant du Budget Principal. Les Budgets Annexes et la Régie des Déchets Ménagers doivent donc verser une participation au Budget Principal. Les modalités d'évaluation de cette participation ont été fixées par délibération du 20 Octobre 2008 et son montant actualisé chaque année.

Après proratisation des charges de masse salariale, informatique, téléphonie, affranchissement, réceptions, fonctionnement administratif et superficie des locaux occupés, les participations financières au Budget Principal sont les suivantes :

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|------------------|-------------------------|--------------------|
| Assainissement | 557 093 € | Budget principal | 1 571 807 € |
| Transports Urbains | 357 511€ | | |
| Régie Déchets Ménagers | 657 203 € | | |

2 / Certaines charges de fonctionnement (fluides, énergie, entretien du bâtiment, maintenance, assurance...) afférentes à l'Atelier situé dans les locaux du musée d'Agesci, ne sont pas techniquement individualisables.

Après proratisation de la superficie des locaux occupés, le budget annexe doit verser une participation financière au budget principal représentative des charges ci-dessus. Cette participation pour l'exercice 2012, est prévue à hauteur de :

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| Activités Assujetties à TVA | 14 252 € | Budget principal | 14 252 € |

3 / Les budgets annexes Accueil d'entreprises et Activités assujetties à TVA ne disposent pas des ressources propres suffisantes pour assurer leur équilibre.

Le budget principal est amené à verser des participations financières, qui à titre prévisionnel pour l'exercice 2012 sont les suivantes :

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|
| Budget Principal | 295 438 € | Activités assuj. à TVA | 182 192 € |
| | | Accueil d'entreprises | 113 246 € |

Les montants prévus aux points 2 et 3 de la présente délibération sont inscrits au budget primitif 2012 à titre prévisionnel, ils pourront faire l'objet de modifications éventuelles au budget supplémentaire ou en décisions modificatives.

Les participations financières seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter les participations financières prévues ci-dessus pour l'exercice 2012 entre le Budget Principal, les Budgets Annexes et la Régie des Déchets Ménagers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué